



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

AVIS DE CONCOURS

Le ministère de l'intérieur organise pour l'année 2019, un recrutement de 25 adjoints de sécurité de la police nationale pour la Martinique, selon le calendrier suivant :

À compter du 3 décembre 2018, la date limite de validation des formulaires d'inscription en ligne sur le site du ministère de l'intérieur [«www.lapolice.nationalerecrute.fr»](http://www.lapolice.nationalerecrute.fr) est fixée au 3 janvier 2019.

La date limite de dépôt des inscriptions des dossiers papier est aussi fixée au 3 janvier 2019.

La date des épreuves écrites est fixée au 15 février 2019.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Être de nationalité française et de bonne moralité ;
2. Être âgé de 18 ans et de moins de 30 ans à la date de la première épreuve (le 15 février 2019) ;
3. Être en règle sur la réglementation du service national (Journée Défense et Citoyenneté : JDC, ex JAPD) ;
4. Avoir une bonne condition physique et une bonne acuité visuelle.

Aucun diplôme n'est exigé.

Pour tout renseignement complémentaire et le retrait des dossiers, les candidats sont invités à contacter le Service administratif et technique de la police nationale (SATPN) - Immeuble Gallieni - 80, rue de la République – 97200 - Fort-de-France : réception du public du lundi à vendredi de 8h00 à 12h00 (Tél. : 0596 60 88 60).

Retrait des dossiers aussi à :

- Hôtel de police de Fort-de-France
- Commissariat du Lamentin
- Police aux Frontières – Aéroport Aimé Césaire – Le Lamentin